

PRODAF INFO N° 2016-09-2

Régime complémentaire des cadres – Modification de la classification professionnelle

Le PRODAF a obtenu un délai supplémentaire pour la mise en place de la modification de la détermination des participants au régime complémentaire des cadres pour les salariés des entreprises régies par notre Convention Collective.

...

Ce document est consultable dans l'espace adhérents du site.

PRODAF

17 rue Janssen 75019 PARIS – Tél. 01 40 40 25 03 – Fax 01 40 40 25 06 – prodaf@prodaf.org